Citoyens, Citoyennes de la 2ne circonscription

ELECTORALE DE LA GUADELOUPE

Vous aurez le 23 novembre courant à élire, dans cette circonscription, un député qui doit défendre, à l'Assemblée Nationale, les intérêts supérieurs de la Guadeloupe trop souvent sacrifiés.

Désigné par le Parti Socialiste S. F. I. O., avec comme suppléant FRETI Robert, Instituteur, Maire adjoint de la Commune de Petit-Bourg, je viens solliciter vos suffrages devant me conférer le grand honneur de vous représenter à la Chambre des Députés.

Afin de couper court à toute équivoque née d'une insidieuse confusion savamment entretenue par de pitoyables dissidents aux abois, marqués au front par la trahison et déjà jugés par le pays, je dois déclarer que seuls mon camarade FRETI et moi même sommes habilités dans cette deuxième circonscription, à nous recommander du Parti socialiste S F I O, le grand parti de Jules GUESDES de Léon BLUM et de Guy MOLLET.

Je crois qu'il est parfaitement superflu que je me présente à vous, citoyens et citoyennes, mes amis de cette circonscription. Ma vie de combats acharnés pour l'évolution sociale, intellectuelle, economique et morale de mes concitoyens, et cela depuis mon plus jeune âge, a permis aux uns et aux autres de me connaître.

Tout ce que les circonstances de la vie publique, les fluctuatios de la politique, les impératifs de la défense des intérêts permanents du peuple de ce pays, m'ont amené à entreprendre, je l'ai fait avec la conviction intime que je remplissais un devoir sacré envers la collectivité Guadeloupéenne.

J'ai eu quelque mérite, à me dresser ici, devant la marée montante communiste, qui menaçait de tout emporter, de ce qui fait notre individualité guadeloupéenne, de ce qui constitue nos particularités antillaises, de ce qui est notre raison d'être, dans la liberté traditionnelle et le respect de la personnalité humaine.

Si nous n'avions pas été là, au moment voulu, mes amis S. F. I. O. et moi-même, pour opposer une digue efficace aux vagues déchaînées staliniennes qui déferlaient sur notre pays, eh bien ! la Guadeloupe aurait été amenée le 28 Septembre à voter contre la nouvelle Constitution et par cela même, se serait prononcée pour la sécession, c'est-à-dire pour le chaos, le néant, la guerre civile et tout son cortège de malheurs et de noire désespérance.

Nous nous félicitons, avec Guy MOLLET et au côté du Général de GAULLE, d'avoir défendu la cause de notre Grande France.

La Fédération Socialiste S. F. I. O. a établi un programme à l'occasion des élections législatives susceptibles de satisfaire les plus difficiles, mais le cadre restreint de cette circulaire ne nous permet pas de le développer suffisamment. En voici cependant les grandes lignes.

1°) REFORME AGRAIRE qui doit permettre une redistribution plus équitable de la propriété terrienne, en faveur des agriculteurs, notamment par des concessions domaniales et par le vote de crédits permettant la délimitation des cinquante pas géométriques.

2°) Amélioration du régime de la Sécurité Sociale et des lois relatives à l'Aide Sociale.

3) CREATION D'UN OFFICE INTERPROFESSIONNEL du sucre, du rhum et de la banane destiné à rémunérer équitablement nos produits et éviter les fluctuations voulues de leurs cours qui, actuellement, ruinent du jour au lendemain, les petits planteurs et les petis exportateurs.

4°) LA POURSUITE DE LA POLITIQUE DE L'ECOLE qui donne à chaque enfant, d'âge scolaire, la possibilité de recevoir le pain de l'esprit.

5°) LA POLITIQUE DU LOGEMENT, DE L'HABITAT ET DU TOURISME, qui donnera à chaque travailleur un intérieur sain, attrayant, et qui fera de notre pays un véritable joyau susceptible d'attirer les étrangers dont les apports financiers amélioreront notre situation économique.

6) Enfin le droit pour les Guadeloupéens de prendre une plus large part à la gestion des affaires de leur pays. Possibilité qui nous est ouverte par les adaptations prévues à l'article 78 de la nouvelle constitution,

Voilà ce que je m'engage à réaliser, avec le concours efficace de la grande représentation S.F.I.O. à l'Assemblée Nationale si, mon passé, garant de mon avenir, vous me faites l'honneur de me désigner le 23 Novembre pour vous représenter au Palais Bourbon

Vive la République !
Vive la France !
Vive la Guadeloupe !

René TORIBIO

Presse Centrale Antillaise